

Communiqué de presse

Le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche à la rencontre de la filière Pêche et Aquaculture bretonne.

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la pêche, Virginijus SINKEVIČIUS, a choisi de se rendre en Bretagne, très précisément à Saint-Malo.

Après avoir rencontré les représentants de la filière conchylicole et visité le chantier mytilicole de Sylvain Cornée au Vivier sur Mer, Virginijus SINKEVIČIUS s'est entretenu avec le maire de Saint-Malo, avant le temps fort de la journée : un déjeuner de travail avec les membres de BreizhMer, l'association qui rassemble les acteurs des filières Pêche et Aquaculture bretonnes.

Quatre thèmes ont dominé la rencontre : l'environnement, les inquiétudes face au Brexit, les conséquences de la pandémie de Covid-19 et les captures accidentelles de cétacés. En matière environnementale, les élus de BreizhMer ont tenu à rappeler les efforts accomplis par les professionnels : amélioration de la sélectivité, gestion stricte de la pêcherie de coquilles Saint-Jacques, encadrement des licences, participation des professionnels à la gestion de sites Natura 2000... « La moitié des eaux bretonnes relève d'une aire marine protégée. Près de 70% des espèces sont au rendement maximum durable. Les pêcheurs sont forces de propositions en matière environnementale. Dans bien des domaines, nous dépassons les exigences de l'Union européenne », a rappelé Olivier Le Nézet, Président de Breizhmer et du Comité Régional des Pêches Maritimes de Bretagne. Avant d'ajouter : « Le modèle breton est un modèle vertueux tant en ce qui concerne l'environnement que la politique sociale. Nous aimerions que l'Union européenne le reconnaisse davantage et qu'elle nous aide à construire des bateaux neufs, à attirer des jeunes vers le métier, à dynamiser la filière, à la rassurer sur son avenir ».

Ce souci environnemental est partagé par Goulven Brest, vice-président de Breizhmer et Président du Comité Régional Conchylicole Bretagne-nord : « Pour nos métiers, la qualité de l'eau et le bon état environnemental des milieux aquatiques sont essentiels. Le réchauffement climatique, l'utilisation croissante de produits phytosanitaires, l'origine terrestre de 80% de la pollution maritime, constituent autant de défis. Je me félicite que nous ayons aujourd'hui le soutien de la région Bretagne sur ces sujets, et nous sommes raisonnablement confiants quant à la collaboration des services de l'Etat en la matière. Mais nous devons rester vigilants ».

Les conséquences de la pandémie de Covid-19 et les incertitudes face au Brexit –« ces deux cataclysmes », comme les a qualifiés Olivier Le Nézet- ont été l'autre grand thème de discussion entre les élus de BreizhMer et le Commissaire européen. La pandémie de Covid-19 a durablement perturbé les marchés, un *no-deal* sur le Brexit pourrait provoquer la faillite de nombreuses entreprises bretonnes de la pêche et du mareyage. « Pouvez-vous nous dire clairement ce que proposera l'Union européenne aux pêcheurs bretons si aucun accord n'est trouvé avec Londres d'ici la fin de l'année ? La colère commence à monter sur les quais », a averti Olivier Le Nézet. De son côté, Dominique Thomas, vice-président de BreizhMer et Président de l'Organisation de Producteurs Cobrenord, s'est félicité de ce que « Par le système des arrêts temporaires, l'UE a bien aidé les professionnels pendant la pandémie. Mais que ce fut long à se mettre en place. Deux millions d'euros ne toujours pas arrivés dans les caisses de nos adhérents. Dans ces conditions, nous craignons le pire pour le Brexit ». Au nom de l'Union du Mareyage de France, Jennifer Leroux et Lionel Faure (pour les Acheteurs bretons de produits de la mer) ont insisté pour que « Les négociations sur le Brexit ne concernent pas que la pêche, mais bien l'ensemble de la filière. Notre tissu économique est interdépendant. Il ne faut pas oublier les mareyeurs, les poissonniers, la filière aval ».

Ces derniers mois, les captures accidentelles de cétacés ont régulièrement fait la Une des médias. BreizhMer refuse que les professionnels se retrouvent au banc des accusés, sans nier pour autant l'importance du problème. C'est ce qu'a tenu à dire Yves Foezon, directeur de l'Organisation de Producteurs Les Pêcheurs de Bretagne : « Capturer des dauphins complique terriblement le travail des pêcheurs. Ce n'est pas un plaisir, ce n'est pas une volonté de prédation. Malgré l'émotion que cela suscite dans l'opinion, des décisions politiques ne doivent pas être prises dans l'urgence. Face à ce problème, il est essentiel de mener des études scientifiques pour comprendre les causes de la hausse de population de cétacés en Atlantique Nord. Même si le temps scientifique et le temps médiatique ne sont pas les mêmes. Les pouvoirs publics, comme l'Union européenne, doivent nous aider à trouver des solutions techniques à ce problème ».

Face à ces différentes revendications des filières Pêche et Aquaculture bretonnes, Virginijus SINKEVIČIUS s'est voulu rassurant, mais ferme aussi : « L'Union européenne ne veut pas créer des contraintes supplémentaires pour les pêcheurs professionnels. La pêche est un métier noble et doit perdurer. Concernant les captures accidentelles de cétacés, je n'accuse pas les pêcheurs, ce sont les gardiens de la mer. Mais le problème existe, et je dois aussi promouvoir une pêche durable. Même si je reconnais qu'en matière environnementale, la Bretagne a parfois 10 ans d'avance sur les autres pays européens ». Le Commissaire européen a également promis que l'UE limiterait au maximum les conséquences du Brexit pour l'ensemble de la filière : « Les négociations sont encore en cours. Mais il est certain qu'il y aura un avant et un après Brexit. De toute façon, s'il n'y a pas d'accord sur la pêche, il n'y aura pas d'accords commerciaux non plus. L'UE a su aider les pêcheurs et les aquaculteurs impactés par la pandémie de Covid-19, il en sera de même pour le Brexit. Bruxelles a déjà prévu un fond de 5 milliards d'euros pour venir en aide aux secteurs qui seront le plus touchés par le Brexit. L'Union européenne est derrière vous ». « L'enjeu n'est pas seulement le financement de mesures transitoires, mais surtout la pérennité des activités de pêche et d'aquaculture en Bretagne », a insisté Olivier Le Nézet.

Au terme de ce déjeuner de travail, Pascal Lecler, Président du Comité Départemental des Pêches Maritimes d'Ille-et-Vilaine, a offert au Commissaire européen une carte marine représentant les îles anglo-normandes pour lui rappeler que ce secteur de pêche stratégique pour les professionnels bretons sera aussi impacté par le Brexit.

Contact presse : Isabelle Thomas (06 69 00 23 09) // Jean Piel (07 77 92 57 43)